



www.lesconfins.com

**PHENOMENE OVNI
DOSSIER N°15.**



ILS EXISTENT, ET ILS SONT LA !

1) La réalité des ovnis n'est plus à démontrer...

Le titre de ce DOSSIER N°15 consacré au phénomène ovni n'est pas une provocation destinée à choquer les personnes sceptiques et incroyables qui pensent que toutes les observations des témoins ne sont que des hallucinations générées par le cerveau de gens peu recommandables. De toute façon, j'ai souvent eu l'occasion de vérifier que les sceptiques étaient presque toujours sceptiques **a-priori**, et que, quelques soient l'importance, la qualité, et le nombre des preuves que nous pourrions leur apporter, ils seront toujours sceptiques, comme si c'était dans leur nature, en quelque sorte, de douter de tout, même de l'évidence. Souvent même, certains sceptiques nous demandent de leur apporter des preuves irréfutables comme « sur un plateau », sans qu'ils aient à fournir le moindre effort de recherche. Ce n'est donc pas à eux que s'adresse les informations données dans ce dossier. Je pense qu'il n'est plus temps de s'interroger sur l'existence, ou la non existence du phénomène ovni, et tant pis pour ceux qui n'y croient pas et qui ne veulent pas voir les faits tels qu'ils ont été rapportés par des millions de témoins à travers le monde.

2) Et il temps maintenant de poser les bonnes questions.

Il est temps, selon moi, d'aborder sérieusement des questions comme celles de savoir qu'elle est la nature réelle de ce phénomène ? Quelle(s) signification(s) peut-il avoir pour nous ? Quelle est son (ses) origine(s) ? Quelles sont ses intentions à notre égard ? Quelle est son

ancienneté ? Quel est son impact sur notre civilisation et notre avenir ? Sommes-nous manipulés, ou subtilement conditionnés, par lui ? Pouvons-nous communiquer avec lui ? Des groupes humains (scientifiques, militaires, ou autres) sont-ils déjà en relation suivie avec lui ? Si tel est le cas, de quelle nature sont ces relations ? Des groupes humains ont-ils conclu des accords secrets avec lui ? Quel(s) plan(s), ou quel(s) projet(s) le phénomène ovni a-t-il « préparé » pour nous ? Quel(s) sens faut-il donner aux observations ? Ce n'est là qu'un bref aperçu des innombrables questions que le phénomène ovni nous oblige à nous poser et qui me viennent immédiatement à l'esprit quand je me penche sur la volumineuse documentation qui est à ma disposition. Nous n'avons pas, bien évidemment, la prétention de répondre à toutes ces questions dans ce modeste dossier. Notre ambition est simplement de sensibiliser le lecteur à une réalité incontournable et dûment établie. Nous affirmons une fois de plus (car d'autres l'ont déjà avant nous et avec de solides preuves à l'appui), que les ovnis existent vraiment, qu'ils sont réels, sûrement matériels, et qu'ils ne se gênent pas pour se montrer dans notre environnement terrestre. Oui, les ovnis existent, et ils sont là ! Leur existence n'est plus à démontrer, c'est devenue une évidence pour tous ceux qui veulent bien se donner la peine d'examiner sérieusement, et sans a-priori, ce passionnant dossier.



Ci-dessus : la rencontre avec le phénomène ovni est souvent une expérience déstabilisante. C'est l'irruption dans le quotidien d'une forme de réalité a-normale (en dehors des normes de vie habituelles) qui est parfois ressentie comme une forme « d'agression » psychique au cours de laquelle l'individu perd ses repaires. C'est la raison pour laquelle une telle rencontre peut aussi faire l'objet d'un refoulement ou d'une dénégation de la part du témoin. Il souhaite alors oublier ce qu'il a vu et il ne veut pas en parler à son entourage.

3) Furtivité et brouillage du signal.

Une certaine expérience des enquêtes sur le terrain montre que l'extraordinaire dossier des ovnis nous réserve toujours quelques surprises, et parfois même des surprises de taille ! Il nous confronte à une réalité qui défie sans cesse la raison, qui la pousse dans ses derniers retranchements en quelque sorte. Ses manifestations ont souvent un haut degré d'étrangeté, et il possède des caractéristiques qui en font un objet d'étude quasiment insaisissable. Parmi les nombreuses caractéristiques du phénomène ovni, il faut mettre l'accent sur sa furtivité et sa capacité à brouiller son propre signal. La furtivité est la propriété d'un engin militaire conçu

pour avoir une signature réduite ou banale, et donc pour être le moins possible détectable et identifiable par un ennemi éventuel. Aujourd'hui, la furtivité occupe une place essentielle dans la conception des transporteurs d'armes (avions, bateaux, sous-marins, etc.), mais les coûts financiers pour sa mise au point et son entretien sont souvent très élevés. Comparé à la furtivité des ovnis, celles de nos aéronefs par exemple, semble rudimentaire. Un ovni peut, en théorie, être absolument indétectable, c'est-à-dire ne laisser aucune signature. En soi, cette seule caractéristique pourrait suffire à le rendre totalement invisible et inexistant, c'est-à-dire indétectable par l'œil humain, par les radars, ou par tout autre technologie de détection. Un ovni est aussi capable de disparaître en une fraction de seconde de la vue d'un témoin comme s'il s'était dématérialisé ou comme s'il était passé dans une autre dimension. Mais outre sa furtivité physique, objective dirons-nous, le phénomène ovni s'arrange toujours pour brouiller le signal qu'il laisse lors de son passage. Pour opérer ce brouillage, il met en œuvre une technique astucieuse que j'ai appelé « la distorsion du sens ». Cette « distorsion du sens » est obtenue en introduisant dans l'observation d'un témoin une composante absurde, anachronique, déplacée ou irrationnelle. Tel témoin, par exemple, entend un bruit à l'extérieur de sa maison et remarque un curieux engin chromé en forme de soucoupe qui plane au ras du sol. En s'approchant, il aperçoit, par une ouverture, trois personnages à la peau bronzée et aux cheveux noirs. L'un s'affaire aux manettes d'un tableau de bord, tandis qu'un autre semble faire cuire quelque chose sur un réchaud sans flamme. Ayant repéré Simonton, une des créatures lui tend une espèce de seau en lui faisant savoir par gestes qu'il veut de l'eau. Le fermier s'exécute. Pour le remercier, et comme Simonton marque son intérêt pour ce qui est en train de cuire, le pilote de la soucoupe lui remet quatre « galettes » (dont la composition, après analyse, s'avèrera très banale). Enfin, l'écotille se referme et l'engin file vers le sud en provoquant un courant d'air qui courbe les arbres (le cas Joe Simonton, un fermier du Wisconsin, survenu le 18 avril 1961). Un autre témoin raconte que les extraterrestres ont prélevé des échantillons de lavande dans son champs après l'avoir immobilisé (l'affaire de Valensole avec M. Maurice Masse, le 1^{er} juillet 1965). Ou encore, des entités venues de l'espace font savoir à un témoin qu'elles reviendront à une date précise et à un endroit explicitement désigné par elles, mais curieusement elles ne viennent pas au rendez-vous convenu. Une affaire célèbre raconte l'histoire d'un cultivateur qui aurait fait l'amour avec une « femme » originaire d'une autre planète et qui aurait emporté avec elle le fruit de leur union (l'affaire Antonio Villas Boas, le 15 octobre 1957 à Sao Francisco de Sales au Brésil dans la province de Minas-gérais). Les cas sont nombreux qui décrivent un comportement très étrange de la part de nos visiteurs extraterrestres. Jacques Vallée et l'un des premiers chercheurs à avoir mentionné cette caractéristique pour le moins surprenante qui correspondrait peut-être à un brouillage (ou à un camouflage) destiné à discréditer le phénomène ovni auprès des élites intellectuelles et scientifiques des pays occidentaux. Vallée en avait d'ailleurs déduit que les ovnis ne pouvaient pas être d'origine extraterrestre (théorie du « facteur X »). D'une façon générale, même les simples observations à distance, sans rencontre avec des entités étrangères, comportent souvent des éléments surprenants qui ne rentrent pas dans nos schémas habituels de pensée. Cette caractéristique peut, dans certains cas, empêcher le témoin de relater son observation par peur du ridicule. La « distorsion du sens » n'est sans doute pas dans tous les cas générée intentionnellement par le phénomène pour brouiller son propre signal, elle peut simplement découler de ses propriétés physiques par exemple. Cependant, il est hautement probable que cette « distorsion du sens » soit volontaire dans la majorité des cas et qu'elle soit totalement intégrée au phénomène pour assurer sa « furtivité psychique », c'est-à-dire sa non reconnaissance par nos schémas de pensée.

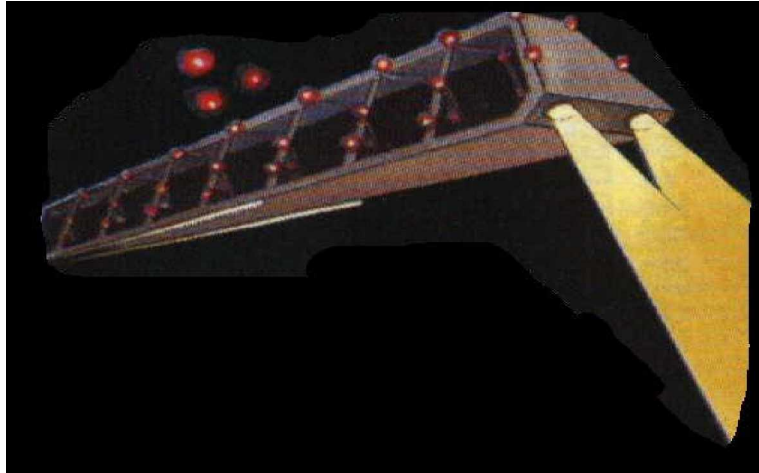
4) Une grande variété de formes.

Une des autres caractéristiques majeures du phénomène ovni est la grande variété des formes observées, avec cependant des formes simples (disques, sphères, triangles) qui reviennent fréquemment. L'étude des ovnis triangulaires par exemple, indique que le nombre d'observations dans lesquelles nous retrouvons cette forme est en augmentation constante. Des statistiques ont été faites par des ufologues américains qui confirment cette tendance. Le « National UFO Reporting Center » (NUFORC), a établi une base de données consacrée aux observations d'ovnis triangulaires qui montre très clairement qu'entre 1960 et l'an 2000, la progression de ce type de cas est significative. Rien que sur le territoire américain, ces statistiques ont enregistré de 1960 à 1990, 35 cas seulement (soit une moyenne de 1 cas par an), alors que pour la seule année 2000, 230 cas ont été recensés. La question qui se pose est celle de savoir de quelle façon nous pouvons interpréter ces faits ? Une première remarque s'impose : au niveau mondial, l'apparition des ovnis triangulaires s'est faite progressivement à partir des années 70, avec des pics vers la fin des années 80, et une progression conséquente et régulière dans les années 90. La seconde remarque est que les autres formes d'ovnis (disques, cônes, cigares, sphères, etc..) ont toujours été perçues par les témoins pendant cette même période. Nous pouvons donc dire que l'apparition des triangles s'est faite simultanément avec les observations impliquant les formes habituelles énumérées ci-dessus. En conséquence, il ne s'agit pas à proprement parler d'une « évolution » que nous pourrions décrire, par exemple, comme étant le passage de la forme discoïdale à la forme triangulaire, mais plutôt de l'exhibition d'une nouvelle variante d'ovnis coexistant avec celles observées précédemment. A l'intérieur même de ce groupe des ovnis triangulaires (ou ayant l'allure générale d'un triangle), nous avons pu voir qu'il en existait de nombreuses variétés. Ceci, ne fait d'ailleurs que renforcer cette impression de multiplicité indéfinie des formes qui rend très difficile toute tentative de classification.

5) Observations d'engins de très grande taille.

Un autre fait relevé par les ufologues est que de nombreuses observations mentionnent des objets, ou des structures, ayant des dimensions impressionnantes. Dans la catégorie des triangles par exemple, nous avons des témoins qui décrivent des engins dont les cotés peuvent mesurer 30 mètres, 60 mètres, 100 mètres, et parfois même plus. Les « boomerangs » sont généralement aussi de grande taille. Ces grandes structures seraient-elles une nouvelle version des fameux « vaisseaux-mère » que les ufologues avaient cru voir dans les « cigares volants ». A noter que l'identification des « cigares volants » à de vastes vaisseaux-mère dans lesquels seraient rangées les petites soucoupes volantes, provient essentiellement des révélations de George Adamski (1891-1965). On se souvient, en effet, d'une photo prise par lui, où l'on voit un de ces « cigares » entouré de soucoupes. Bien que l'authenticité de ce document photographique soit plus que douteuse, cela n'a pas empêché les spéculations d'aller bon train et de continuer à assimiler (sans preuve) les « cigares volants » à des sortes de « garages à soucoupes » utilisés pour les longs trajets entre les étoiles. En suivant cette idée, peut-on imaginer que les grandes structures comme celles observée lors de la vague du 5 novembre 1990 en France servent de « garage » à des engins plus petits ? La forme de cette question sous-entend que les ovnis sont des vaisseaux spatiaux, comparables à nos propres vaisseaux et qu'ils sont capables de transporter des engins plus petits utilisés pour explorer les planètes. En fait, rien ne permet d'affirmer que les ovnis sont des vaisseaux spatiaux comme ceux que nous construisons ou que nous avons l'intention de construire dans le futur. L'hypothèse des grands vaisseaux abritant des petits vaisseaux, n'est donc absolument pas démontrée. Il existe un fait remarquable qui montre que les ovnis manifestent une technologie totalement exotique : dans un certain nombre de cas les témoins décrivent des engins ayant l'apparence

d'une plate-forme (souvent triangulaire) et ces plate-formes sont souvent sans épaisseur en comparaison de leur surface et de leur largeur. Ce sont des sortes de plateaux ne paraissant abriter aucun habitacle susceptible de recevoir un équipage ou un pilote. A moins d'imaginer que les extraterrestres qui ont construit ces plate-formes soient très petits, tout laisse supposer que ce sont peut-être des engins entièrement automatisés (des robots explorateurs en quelque sorte), ou qu'ils sont dirigés à distance.



Ci-dessus : immense structure observée par l'ancien pilote de ligne Jean-Gabriel Greslé, avec d'autres témoins, lors de la fameuse vague du 5 novembre 1990 à Gretz-Armainvilliers vers 19h00 (Seine-et-Marne). Ces structures sont-elles la manifestation dans l'environnement terrestre des fameux « vaisseaux-mère » qui seraient capables d'effectuer les longs trajets entre les étoiles ?

6) Attitude des autorités.

Un autre aspect de la problématique ovni est l'attitude des autorités (militaires, politiques, scientifiques) vis à vis de ce phénomène, et nous pensons surtout aux autorités américaines. Depuis la parution du rapport Condon (Université du Colorado) en 1968, l'étude des ovnis est définitivement close aux USA. Selon les conclusions du rapport Condon, le phénomène ovni ne représentant pas de danger pour la sécurité des Etats-Unis, il est donc tout à fait inutile de l'étudier plus en détail. La question des ovnis n'aurait aussi aucune valeur scientifique car elle ne permettrait pas de faire avancer nos connaissances. C'est une position officielle qui n'a jamais été démentie depuis. Mais nous pensons qu'il faudrait vraiment être naïf pour croire que les autorités américaines ont appliqué à la lettre les conclusions du rapport Condon. Comme le disait très justement le regretté Gilles Pinon lors d'une émission télévisée (sur la chaîne Direct8 en 2009) : « *s'il est un domaine sur lequel les Etats-Unis n'ont jamais fait l'impasse, c'est bien celui des ovnis* ». En effet, il est tout à fait impensable que les autorités américaines se soient détournées de cette question des ovnis alors que leur espace aérien était (et est toujours) constamment traversé par des engins aux performances extraordinaires qui surpassaient celles de leurs meilleurs avions. Un autre point troublant dans ce dossier des ovnis est le fait que les autorités américaines ont toujours donné l'impression de n'avoir jamais été « interpellées » en quelque sorte par le nombre impressionnant de témoignages (civils ou militaires) enregistrés sur leur territoire. Les autorités ont toujours réagi comme si ces observations étaient des phénomènes secondaires, presque sans importance, auxquels il ne fallait pas trop prêter attention. C'est l'attitude officielle qui prévaut aujourd'hui malgré quelques petites phrases qui auraient été lâchées ici ou là au détour d'un discours. Mais dans

le même temps ou les autorités affichaient un dédain de circonstance vis-à-vis du phénomène ovni, leur préoccupation inavouée était de tout faire pour soustraire à la curiosité du public les informations intéressantes. Cette bien étrange attitude laisse supposer que certaines personnes (des militaires, des scientifiques, ou des politiques) avaient (et ont encore) directement accès à des sources d'informations sûres, et qu'elles n'avaient donc pas besoin de collecter d'autres éléments sur le terrain auprès des témoins comme le fait actuellement le GEIPAN en France par exemple. Ceci est un point d'une extrême importance. Pour nous, il ne fait aucun doute que les autorités américaines savent depuis longtemps que nous sommes visités par des engins extraterrestres. Il faut même envisager la possibilité d'un contact permanent entre elles et les représentants d'une (ou de plusieurs) civilisation extraterrestre (voir à ce propos notre Dossier ovni n°3, « **ILS SAVENT** » : http://www.lesconfins.com/ils_savent.htm).

7) Certitude d'une présence étrangère.

Lorsque nous étudions l'épais dossier des ovnis, il faut surtout faire preuve de logique. Le premier citoyen lambda venu (et je me considère moi-même comme un citoyen lambda), armé d'un simple carnet, d'un stylo, et d'un minimum de temps à consacrer à ce sujet, peut déjà, à lui seul, réunir suffisamment d'informations pour avoir une idée de ce qui se passe au-dessus de nos têtes. La seule chose qu'il doit faire en somme, c'est d'écouter « religieusement » (sans interférer le moins possible) les témoins qui se présentent à lui, et de noter scrupuleusement sur son carnet tous les détails de leurs récits. Après cela, au bout de plusieurs enquêtes sur le terrain, il possèdera une mini-base de données et pourra alors commencer à réfléchir sérieusement sur ce sujet. Il faut avouer que ce n'est pas très compliqué. Même avec ces moyens dérisoires, rudimentaires, notre modeste enquêteur peut arriver à des conclusions étonnantes concernant les ovnis. L'une de ces conclusions, qui à mon sens est tout à fait extraordinaire, est que notre Terre est visitée par des êtres qui viennent sûrement d'autres planètes de notre Galaxie. Et cette conclusion n'est pas une croyance ou un a-priori théorique, c'est au contraire une hypothèse qui repose sur des faits réels et que chacun peut vérifier s'il s'en donne la peine. Si donc l'honnête chercheur, membre d'une association ufologique privée par exemple, peut arriver à une telle conclusion avec si peu de moyens, nous pouvons aisément imaginer ce qu'il pourrait découvrir s'il avait à sa disposition le matériel de l'armée américaine par exemple (radars, avions, satellites, etc..). Nous pouvons nous faire une idée du degré de certitude auquel il pourrait parvenir.

8) Sommes-nous entrés dans une phase de pré-contact ?

Nous avons vu au paragraphe 3 ci-dessus (intitulé « furtivité et brouillage du signal »), que l'une des caractéristiques du phénomène ovni était sa capacité à disparaître brutalement (parfois carrément « sur place ») sans laisser de trace. Qu'il pouvait être observé à l'œil nu, mais ne pas être forcément détecté par les radars (ou inversement), bref qu'il manifestait une furtivité étonnante. A noter d'ailleurs que nous n'avons pas la moindre idée de l'étendue réelle de cette furtivité. Ce que nous voyons de lui n'est peut-être, en définitive, qu'une minuscule partie de ses manifestations. S'il est capable de se rendre totalement invisible à nos yeux et pour nos radars (ce qui d'après ce que nous savons de lui est tout à fait possible), il pourrait alors survoler nos villes et toutes nos infrastructures sans que nous le sachions. Nous pensons même que si le phénomène ovni l'avait décidé, il aurait pu ne pas être détecté du tout. Cela signifie qu'il pourrait ne laisser aucun signal. Bien que présent dans notre environnement, nous n'en aurions pas été conscients. Si donc le phénomène ovni se laisse voir et parfois même détecter au radar, c'est à notre avis intentionnellement. Le fait qu'il se laisse voir répondrait sans aucun doute à un but. Sa visibilité aurait un sens. L'une des idées

souvent émise par les ufologues pour expliquer cette visibilité, parfois ostentatoire (vague belge, vague du 5 novembre 1990), serait que le phénomène ovni cherche à nous habituer à sa présence. C'est une hypothèse vraisemblable pour nous humains qui ne pouvons interpréter les faits que nous voyons qu'avec nos propres outils mentaux. Il faut malgré tout envisager le cas où nous serions totalement incapables de percevoir les intentions de nos visiteurs extraterrestres en raison de l'écart mental trop important entre eux et nous. Mais si nous retenons l'hypothèse de l'accoutumance à leur présence, il est aussi possible d'admettre que cette accoutumance pourrait correspondre à une phase préparatoire à un contact explicite ultérieur. Elle se présenterait comme une forme de pré-contact, qui à terme pourrait aboutir à un contact direct et massif. Nous sommes bien évidemment dans le domaine des hypothèses et nous n'avons aucune certitude quand à l'évolution dans le temps des manifestations d'ovnis. La seule chose dont nous soyons sûr en définitive c'est que le phénomène ovni est capable de se manifester clairement, sans équivoque, et de façon impressionnante (voir les grandes vagues de 1952 et 1954 par exemple), et si ces manifestations vont crescendo dans le futur, il faut sérieusement envisager la possibilité qu'elles aboutissent à une forme de « rencontre » (quelque soit la forme que puisse prendre de cette « rencontre ») entre eux et nous. Comme le dit très bien le sous-titre du fameux rapport Cometa publié en 1999 et destiné à attirer l'attention de la classe politique sur le phénomène ovni : « A quoi doit-on se préparer ? ».

Daniel ROBIN
Août 2009.



Ci-dessus : une gigantesque soucoupe volante (plusieurs centaines de mètres de diamètre) survole un aéroport. Ce montage représente le scénario extrême d'un contact direct et massif.

Que feraient les militaires s'ils étaient confrontés à un tel scénario ? Quel serait le comportement des terriens ? Qu'advierait-il de notre civilisation ? Ce sont autant de questions auxquelles nous devons, dès maintenant, sérieusement réfléchir.